

Le Rosaire

Première partie :

Histoire et doctrine

par le frère Marie-Dominique O.P.

« La très sainte Vierge, en ces derniers temps que nous vivons, a donné une efficacité nouvelle à la récitation du Rosaire ; de telle façon qu'il n'y a aucun problème, si difficile soit-il, temporel ou surtout spirituel, se référant à la vie personnelle de chacun de nous, de nos familles, des familles du monde ou des communautés religieuses, ou bien à la vie des peuples et des nations ; il n'y a aucun problème – dis-je – si difficile soit-il, que nous ne puissions résoudre par la prière du saint Rosaire. Avec le saint Rosaire nous nous sauverons, nous nous sanctifierons, nous consolerons Notre-Seigneur et obtiendrons le salut de beaucoup d'âmes. » (Entretien de sœur Lucie de Fatima avec le père Fuentès, le 26 décembre 1957.)

Ces considérations de sœur Lucie sont certainement la plus belle apologie que l'on puisse faire du saint Rosaire. Bien sûr, la prière la plus efficace pour toucher le Cœur de Dieu est sans aucun doute la prière liturgique : la sainte Messe entourée de l'Office divin (le bréviaire récité par les prêtres et les religieux). Le Rosaire n'a jamais prétendu remplacer la liturgie. « Mais inversement, la liturgie ne supprime pas le Rosaire qui a un caractère propre et irréductible ¹ ». Reprenant les mystères de la vie de Notre-Seigneur célébrés par la liturgie dans les cycles de Noël et de Pâques, le Rosaire les considère d'une certaine façon : « en portant une attention très explicite à la place que Notre-Dame y occupe ² ». Mais commençons par tracer les grandes lignes de l'histoire de cette dévotion.

*
* *

¹ — Père CALMEL O.P., « Dignité du Rosaire », article paru dans la revue *Itinéraires* 62, avril 1962, p. 142.

² — Père CALMEL O.P., *ibid.* p. 142-143;

Histoire d'une épopée

Des « Saluts Notre-Dame » à l'*Ave Maria*

IL EST RARE qu'une dévotion apparaisse subitement dans l'histoire. La pédagogie divine met souvent des siècles pour y préparer les âmes.

On peut dire que le Rosaire trouve ses racines les plus profondes dans l'habitude qu'ont prise les chrétiens, très tôt, de remercier la Vierge Marie pour tous les bienfaits qu'elle a apportés à l'humanité ; ainsi ces vers de Sédulius au V^e siècle, insérés dans la liturgie :

*Gaudia Matris habens cum virginitatis honore
Nec primam similem visa est, nec habere sequentem* ¹.

On connaît aussi l'*Ave Maris stella*, le *Salve Regina* etc. qui relèvent d'une inspiration semblable.

Toutes sortes de salutations fleurissaient dans la piété du clergé et des fidèles, plus ou moins développées selon l'inspiration ². Citons encore cet ancien poème :

O Marie, rose vermeille,
Vers vous, je clame toute ma détresse,
Toute ma détresse vers vous je clame,
Mon âme je vous recommande,
Quand mon cœur se brisera ³.

Cette piété connaîtra un développement particulier au Moyen Age, à la suite du grand élan marial suscité par saint Bernard ⁴.

La contemplation de la Vierge Marie, de ses privilèges et des bienfaits qu'elle accorde à ses enfants, est considérée comme une joie surpassant toutes les joies. C'est cette piété joyeuse des « Saluts Notre-Dame » qui donnera le nom de Rosaire. Au Moyen Age, le symbole de la joie est en effet la rose. Se couronner le front de roses (d'un « chapelet », ou petit chapeau, de roses) est signe de joie. La Vierge Marie est même

¹ — Ayant la joie de la Mère en même temps que l'honneur de la virginité. On ne vit personne avant elle posséder un semblable privilège, et personne ne l'aura plus après elle.

² — Signalons saint Hermann-Joseph (1161-1241), religieux prémontré allemand, prêtre, qui écrivit en l'honneur de Notre-Dame une longue prière de quatre-vingt strophes qui sont des saluts à la Madone. Il y demande à la Vierge Marie de se réjouir pour tous les dons qu'elle a reçus et pour tout ce qu'elle est. Pour lui, elle est « La Rose d'amour ». On peut se reporter à l'ouvrage du père Joseph ANDRE : *Le chapelain de Notre-Dame*, Abbaye Saint-Michel de Frigolet, Tarascon-sur-Rhône, 1955, p. 128-137.

³ — Cité par François-Michel WILLAM, *L'Histoire du Rosaire*, Paris, Castermann, 1949, p. 87. Nous pouvons cependant reprocher à cet auteur de faire silence sur la tradition dominicaine relative au rosaire et à son origine, tradition pourtant consacrée par les encycliques des papes. Il n'en dit mot.

⁴ — Ce sont les célèbres sermons de saint Bernard sur la Vierge Marie, dont les plus importants ont été reproduits dans l'ouvrage *Œuvres mystiques de saint Bernard*, Paris, Seuil, 1953, encore disponible chez l'éditeur.

appelée « un jardin de roses ». Or, en latin médiéval, jardin de roses se dit *rosarium*¹.

On avait la conviction qu'à chaque salutation, la Vierge Marie elle-même ressentait comme un nouvel écho de la joie de l'Annonciation. Il ne s'agissait plus seulement de se réjouir soi-même à la pensée de Notre-Dame, on voulait aussi réjouir le Cœur de Marie lui-même. Les « Saluts Notre-Dame » sont alors conçus comme autant de roses spirituelles qu'on présente à la Vierge Marie en lui tressant une couronne, un chapelet. En retour, la Vierge pose sur la tête de ses enfants un invisible diadème de roses, de grâces spirituelles.

Comment est né l'Ave Maria ?

Dans cette ferveur à saluer Notre-Dame, on ne s'étonnera pas que la salutation la plus populaire ait été tirée directement de l'Évangile, des épisodes de l'Annonciation et de la Visitation qui étaient dans tous les esprits :

« Je vous salue, pleine de grâces, le Seigneur est avec vous, vous êtes bénie entre (toutes) les femmes » (Lc 1, 28).

« Vous êtes bénie entre (toutes) les femmes, et le fruit de vos entrailles est béni » (Lc 1, 42).

Ces deux salutations constituèrent la première partie de l'*Ave Maria*. Elles se joignirent aux alentours du XI^e siècle, selon l'opinion commune.

Au commencement du XVII^e siècle, la seconde partie de l'*Ave Maria* (« Sainte Marie, Mère de Dieu, priez pour nous, pauvres pécheurs, maintenant et à l'heure de notre mort ») n'était pas encore d'un usage général, et l'*Ave* demeurait souvent incomplet, ne comportant que la première partie.

L'institution du Rosaire par saint Dominique

On demanderait en vain aux écrivains des XIII^e et XIV^e siècles une mention spéciale et circonstanciée de l'institution du Rosaire par saint Dominique. Ce n'était pas le genre littéraire de l'époque. Ces écrivains étaient plus soucieux d'édifier leurs lecteurs – ce qui est le plus important – que de faire oeuvre scientifique. Les origines du Rosaire sont alors comme recouvertes d'une ombre mystérieuse. La Providence l'a voulu ainsi, n'en déplaise aux rationalistes modernes. C'est un secret entre la Vierge Marie et son serviteur Dominique.

¹ — Pour toute cette question sur les rapports entre la joie, la rose, et le rosaire, on peut se reporter à l'article « Rosaire » du père GORCE O.P. dans le *Dictionnaire de théologie catholique*.

Signalons aussi une bénédiction de roses naturelles prévue dans la liturgie dominicaine, en particulier pour la fête de Notre-Dame du très saint Rosaire au 7 octobre (se reporter à la *Revue du Rosaire*, 1926, p. 294 sq., sur la bénédiction des roses dans la liturgie dominicaine). Il n'est pas rare que ces roses soient efficaces contre les mauvais esprits et pour le soulagement des malades. On lit à propos de l'un des martyrs dominicains de la Commune, le père Bourard O.P. : « En octobre 1870, il avait béni des roses pour une personne. Elle témoignera à plusieurs reprises avoir obtenu grâce à ces fleurs des faveurs temporelles et surtout spirituelles. » (Père J.A. GIRARD O.P., *Le R. P. Captier et les martyrs d'Arcueil*, Paris, Spes, 1955, p. 62.)

Mais ce serait une formidable impiété et une étonnante absence de bon sens et de raison de se servir de cette ombre pour dénier à saint Dominique l'invention de cette prière, comme le font les modernes :

— formidable impiété car l'institution du Rosaire par saint Dominique appartient à la tradition la plus assurée, non seulement de l'Ordre dominicain, mais surtout de l'Église romaine. C'est l'argument majeur.

— absence de bon sens et de raison, car les documents des XIII^e et XIV^e siècles offrent des indications si nombreuses et si évidentes qu'elles suffisent pour donner à l'institution du Rosaire une place qui n'est ni antérieure ni postérieure à saint Dominique.

Développons un peu ces deux points sur lesquels la critique moderne fait un silence absolu.

• *L'institution du Rosaire par saint Dominique dans la tradition de l'Église romaine*

Citons d'abord la bulle *Consueverunt romani Pontifices* (1569) du pape saint Pie V. Il y écrit très clairement que saint Dominique a « *inventé et propagé* ensuite dans toute la sainte Église romaine un mode de prière, appelé Rosaire ou psautier de la bienheureuse Vierge Marie, qui consiste à honorer la bienheureuse Vierge par la récitation de cent cinquante *Ave Maria*, conformément au nombre des psaumes de David, en ajoutant à chaque dizaine d' *Ave* l'Oraison dominicale et la méditation des mystères de la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ ».

Dans la bulle *Monet Apostolus* (1573) qui instituait la solennité du saint Rosaire, le pape Grégoire XIII rappelle que saint Dominique « *institua*, pour détourner la colère de Dieu et obtenir le secours de la bienheureuse Vierge, cette pratique si pieuse qu'on appelle le Rosaire ou le psautier de Marie ».

En 1724, des contradicteurs ayant mis en cause l'attribution du Rosaire à saint Dominique, Benoît XIII demanda à la congrégation des Rites d'étudier la question. Le promoteur de la foi Prospero Lambertini, futur Benoît XIV, se plaçant sur le terrain solide de la tradition romaine, réduisit à néant les objections contraires. Le 26 mars 1726, Benoît XIII rendit obligatoires les leçons du bréviaire romain, aux matines de la fête du 7 octobre, enseignant que « Marie recommanda [à saint Dominique] de prêcher le Rosaire au peuple, lui faisant entendre que cette prière serait un secours exceptionnellement efficace contre les hérésies et les vices¹ ». Benoît XIV, ayant pris connaissance des objections faites contre l'attribution du Rosaire à saint Dominique, déclare la tradition romaine fondée sur les bases les plus solides – *validissimo fundamento* –, et il répond aux adversaires : « Vous nous demandez si réellement saint Dominique est l'instituteur du Rosaire. Vous vous déclarez perplexes et pleins de doutes sur ce point. Mais que faites-vous de tant d'oracles des souverains pontifes, de Léon X, de Pie V, de Grégoire XIII, de Sixte V, de Clément VIII, d'Alexandre VII, d'Innocent XI, de Clément XI, d'Innocent XIII, de Benoît XIII et d'autres encore, tous unanimes pour attribuer à saint

¹ — *A qua [Maria] cum monitus esset ut Rosarium populis predicaret, velut singulare adversus haereses et vitia praesidium.*

Dominique l'institution du Rosaire ¹ ? »

• *Le témoignage des documents des XIII^e et XIV^e siècles*

— *Apparition d'une nouvelle coutume :*

Nous avons trouvé dans les « Saluts Notre-Dame » l'origine lointaine du chapelet. Cependant, il est facile de démontrer que la coutume de réciter un nombre précis d'*Ave Maria* n'était pas accréditée, moins encore universelle, qu'en un mot elle ne constituait pas une institution avant l'époque de saint Dominique, tout simplement parce qu'aucun document ni aucune tradition n'en fait état.

Mais il est étonnant – et probant – de constater qu'à partir de saint Dominique, les signes de cette dévotion devenue celle de tous, des personnes cultivées et des simples, du cloître comme du monde, se multiplient de mille manières dans les archives de l'époque.

Ainsi le nombre de 50 et de 150 *Ave Maria* se reproduit dans les archives avec un ensemble tout à fait significatif. « Les documents affluent pour prouver que dans les couvents et monastères de l'Ordre dominicain, dès le XIII^e siècle, on récitait des suites d'*Ave Maria*, soit 50, soit 150, soit 1000. [...] Qui a donné aux dominicains et dominicaines du XIII^e et du XIV^e siècles cette dévotion ? N'est-ce pas celui qui a fondé l'Ordre, Dominique de Guzman ² ? » Citons aussi ce beau témoignage sur le roi saint Louis : « Li saint roi s'agenoilloit chascun jour au soir cinquante foiz, et à chascune foiz se levait tout droit et donc se regenoilloit, et à chascune foiz que il s'agenoilloit, il disoit moult à loisir, un *Ave Maria* ³ ».

A la même époque, l'usage des grains enfilés envahit tous les rangs de la société. A Paris, il n'y a pas moins de trois corporations industrielles occupées à la fabrication de cet article ⁴. Un autre fait intéressant et révélateur concerne Romée de Livia, disciple immédiat de saint Dominique. On lit dans les anciennes chroniques que le bienheureux, clerc très lettré puisqu'il est successivement prieur du couvent de Lyon puis provincial de Provence, et enfin prieur de Bourges, « mourut en serrant très fortement dans ses mains la corde à nœuds sur laquelle il comptait ses *Ave Maria*, méditant et inculquant aux religieux cette dévotion à la sainte Vierge et à l'Enfant-Jésus ⁵ ». Ce fait montre que, dès le début, les premiers prêcheurs se montrent très zélés à répandre la dévotion de saint Dominique au Rosaire. Les dominicains, dispersés aux quatre coins de la Chrétienté, auront une influence décisive dans l'expansion du Rosaire et sa pénétration dans toutes les classes de la société. Le R.P. Mortier O.P., historien éminent de l'Ordre dominicain,

¹ — Cité par le père DANZAS O.P. dans son ouvrage *Études sur les temps primitifs de l'Ordre de Saint-Dominique*, Paris, Oudin frères, 1877, t. 4, p. 359.

² — Père MORTIER O.P., *Histoire abrégée de l'Ordre dominicain en France*, Tours, Mame, 1920, Première période IV, p. 8.

³ — Père DANZAS O.P., *ibid.*, p. 402.

⁴ — Mentionné par le père DANZAS O.P., *ibid.*, p. 406.

⁵ — Bernard Gui, cité par le père PETITOT O.P., *Vie de saint Dominique*, Saint-Maximin, Éditions de La Vie Spirituelle, 1925, p. 185. Ce livre a été réédité par les Éditions du Lion (1, rue Sala, 69002 Lyon) en 1996, sous le titre *Dominique de Guzman, un saint pour le XXI^e siècle*. Bernard Gui, dont parle le père Petitot, est l'un des premiers et des plus consciencieux historiens dominicains. Il a écrit au début du XIV^e siècle.

écrit notamment : « L'ordre fondé par saint Dominique a développé dès ses premiers débuts, de façon extraordinaire, la dévotion pratique à l'*Ave Maria*. C'est incontestable ¹ ».

Mais le Rosaire n'est pas seulement une nouvelle et belle coutume honorant Notre-Dame par la répétition de la salutation angélique. Dès saint Dominique, le Rosaire apparaît aussi comme :

— *Une arme de guerre contre les ennemis de l'Église :*

Un document historique montre saint Dominique employant victorieusement cette prière dans une célèbre bataille contre les hérétiques ². Il s'agit de la première victoire du Rosaire remportée à Muret, près de Toulouse, le 12 septembre 1213, par saint Dominique. Huit cents chevaliers catholiques, appelés par le pape Innocent III, se trouvent en face de 34 000 ennemis environ (des cathares renforcés par des troupes venues d'Espagne avec le roi Pierre II d'Aragon). Dominique monte alors avec le clergé et le peuple dans l'église de Muret, et il fait prier à tous le Rosaire. Cinq mois après l'évènement, un notaire languedocien écrit :

*Dominicus rosas afferre
Dum incipit tam humilis
Dominicus coronas conferre
Statim apparet agilis* ³.

Le notaire note l'humilité de Dominique qui n'hésite pas à prendre la prière du Rosaire (prière très humble, prière du peuple) ; et il note son agilité à achever les couronnes, c'est-à-dire à faire se succéder les chapelets les uns aux autres ⁴. La victoire des chevaliers catholiques – menés par Simon de Montfort – est fulgurante et miraculeuse ⁵. Les chroniques relatent que les ennemis de la religion tombaient les uns sur les autres ainsi que les arbres de la forêt sous la cognée d'une armée de bûcherons.

Si la croisade ⁶, dont la bataille de Muret est l'un des plus glorieux épisodes, ramena la paix politique, c'est surtout la prédication du Rosaire qui convertit les cœurs et pacifia définitivement la région. Nous arrivons ici à un élément essentiel. Avant d'être une louange à Marie, avant d'être une arme providentielle pour défendre la Chrétienté, le Rosaire fut d'abord, pour saint Dominique :

— *Une méthode de prédication :*

Saint Dominique, sur la recommandation de Notre-Dame ⁷, prêchait les mystères

¹ — ID., *ibid.* p. 8.

² — Le père PETITOT O.P. le mentionne dans son ouvrage *Vie de saint Dominique*, au chapitre IX, p. 187. Le fait est également rapporté par le père DANZAS à la page 449 de l'ouvrage cité.

³ — Dominique apporte des roses [à Notre-Dame], il apparaît si humble lorsqu'il commence [à prier] ; Dominique fait des couronnes [chapelets], il apparaît aussitôt agile [à prier].

⁴ — Père PETITOT O.P., *ibid.*, p. 186-187.

⁵ — Les catholiques n'auront que huit tués, et leurs ennemis 10 000 morts dont le roi d'Aragon lui-même.

⁶ — Un excellent livre sur cette question est sans conteste l'ouvrage de M. Dominique PALADILHE, *Simon de Montfort et le drame cathare*, Paris, Librairie Académique Perrin, 1988. Puisant aux meilleures sources, l'auteur nous révèle le vrai visage de Simon de Montfort, l'un des plus beaux exemples de chevalier chrétien au service de l'Église.

⁷ — Voir le texte des matines du bréviaire romain au 7 octobre (*supra*).

de la foi et faisait prier dans le même temps ses auditeurs avec des *Pater* et des *Ave*. Il agissait ainsi parce que la parole, aussi brillante soit-elle, ne suffit pas pour convertir. Seule la grâce de Dieu peut briser les résistances secrètes de l'âme, et cette grâce ne peut être obtenue que par la prière. C'est d'abord la prière de l'apôtre, et saint Dominique y passait ses nuits. Mais, dit saint Thomas d'Aquin, « il arrive que la prière faite pour autrui n'aboutisse pas [...] par suite d'un obstacle tenant à celui pour qui l'on prie ¹ ». Cependant, si le pécheur lui-même se met à prier, en priant il lève l'obstacle à sa conversion. Il y a en effet « quatre conditions dont la réunion fait qu'on obtient à coup sûr ce qu'on demande : il faut demander pour soi, ce qui est nécessaire au salut éternel, et le faire avec piété et persévérance ² ». C'est donc l'œuvre d'un apôtre particulièrement inspiré et surnaturel d'allier ainsi sa prédication avec la prière de celui qui est instruit ³.

Comment cette méthode de prédication fut-elle particulièrement appropriée pour détruire l'hérésie cathare ?

Pour les cathares, le monde sensible et corporel était l'œuvre du Mal ou du démon. Dieu n'avait donc pu assumer un corps humain dans le sein d'une Vierge et mourir sur une croix pour nous sauver. Ils niaient ainsi les mystères de l'Incarnation et de la Rédemption, blasphémaient contre la très sainte Vierge, et ne reconnaissaient pour seule prière que le *Pater* auquel ils vouaient un attachement superstitieux. Si l'absence de prédication catholique avait favorisé l'implantation du catharisme, la prédication populaire des mystères du Rosaire, jointe à la prière des *Pater* et des *Ave*, fut le remède radical à ce fléau. Une multitude de religieux sillonnaient le pays, joignant à leur parole l'exemple d'une vie pauvre. Au cours du XIII^e siècle, ce ne sont pas moins de 118 couvents de religieux mendiants (dominicains, franciscains, carmes, augustins, sachets ⁴) qui sont fondés dans le Languedoc. Entre 1216 et 1295, on compte près de 1100 dominicains qui ont vécu dans cette région ⁵.

Cette union de la prière vocale avec la méditation des mystères du Christ et de Notre-Dame se répand alors dans la piété, et si vite qu'en 1236 par exemple, elle se trouve déjà mentionnée dans le livre du psautier mis entre les mains des béguines de Gand ⁶. Là encore, on ne trouve rien de semblable avant saint Dominique.

¹ — II-II, q. 83, a. 7.

² — SAINT THOMAS D'AQUIN, II-II, q. 83, a. 15, ad 2 *in fine*. Au corps de l'article 16, saint Thomas ajoute : « Quand le pécheur prie sous l'inspiration d'un bon désir de la nature, Dieu l'exauce : non par justice, car le pécheur ne le mérite point, mais par pure miséricorde ; pourvu toutefois que soient sauvées les quatre conditions énumérées plus haut. »

³ — Il est intéressant de noter que saint François-Xavier, le grand apôtre de l'Asie, utilisera une méthode semblable. Ses catéchismes populaires étaient exercices de prière autant que d'enseignement : « Je disais le *Credo*, article par article. [...] Je les avertissais qu'être chrétien, c'est tout simplement croire fermement, sans hésitation, ces douze points. [...] Je dis [alors] le *Pater noster* et l'*Ave Maria*. [...] Nous récitons douze *Pater* et douze *Ave* en l'honneur des douze articles de la foi. » (A. BROU, *Saint François-Xavier*, Paris, Beauchesne, 1912, t. 1, p. 204-205.)

⁴ — Ordre mendiant fondé par un franciscain vers 1240.

⁵ — Ces faits sont signalés par le père VICAIRE O.P. dans l'ouvrage *Les Prêcheurs et la vie religieuse des pays d'Occident au XIII^e siècle*, Toulouse, Privat, 1998, chapitre intitulé *L'action de l'enseignement et de la prédication des Mendicants vis-à-vis des cathares*. On se reportera en particulier aux pages 374 et 375.

⁶ — Mentionné par le père DANZAS O.P., *ibid.*, p. 433.

*

Comment donc ne pas accorder à saint Dominique l'institution du Rosaire, puisque les souverains pontifes la lui attribuent dans une unanimité qui ne s'est jamais démentie, et que les documents abondent qui prouvent l'apparition de cette dévotion à l'époque du saint et dans l'Ordre qu'il a fondé ?

Quant à la manière dont le Rosaire fut donné à ce grand saint, fut-ce selon les voies ordinaires de la grâce, c'est-à-dire par une simple inspiration ? Ne fut-ce pas plutôt sous la forme d'une vision céleste dont le saint aurait gardé le secret et pendant laquelle la Vierge Marie aurait instruit et consolé son disciple ? On ne peut rejeter cette dernière solution. Elle doit même avoir notre faveur parce qu'elle est une tradition vénérable, trop favorisée par l'Église, trop entrée dans la mémoire des fidèles, pour n'être qu'une pieuse légende.

Où cette révélation eut-elle lieu ? Les habitants de Toulouse la plaçaient dans la forêt de Bouconne, non loin de leur ville où saint Dominique fonda son premier couvent. L'Église du Puy dit que ce fut dans sa cathédrale¹. Le père Petitot, quant à lui, parle d'une tradition situant cet événement dans le sanctuaire de Prouille dans le Languedoc, aux pieds du village de Fanjeaux, là où saint Dominique fonda les moniales dominicaines contemplatives et d'où il dispersa ses premiers frères dans toute l'Europe le 15 août 1217².

Le rôle organisateur du bienheureux Alain de la Roche

« Le Rosaire [prêché par] saint Dominique subit par la suite des temps et la négligence des hommes une intermittence et une éclipse presque totale » (Lettre d'Alexandre, évêque de Forlì, légat du pape, approuvant la confrérie du Rosaire de Cologne le 10 mars 1476).

La cause en avait été les malheurs de la Chrétienté. Au milieu du XIV^e siècle, la peste noire avait dévasté l'Europe et enlevé à l'Ordre des Prêcheurs la majorité de ses religieux³. Puis le schisme d'Occident vint aggraver la situation en jetant la confusion dans les esprits, en divisant le clergé et les fidèles. Tous ces troubles finirent par conduire au protestantisme. Dans un tel contexte, on ne s'étonnera pas que la prédication du Rosaire soit tombée en désuétude. Elle va être reprise et organisée dans le dernier quart du XV^e siècle, juste avant la tourmente protestante, par le bienheureux Alain de la Roche (1428-1475), dominicain, breton d'origine⁴. Le témoignage d'Alain lui-même nous l'apprend. Il est dit, dans un document émané primitivement de sa plume, que : « La

¹ — Propre du bréviaire du Puy, à l'octave de la Dédicace.

² — Père PETITOT O.P., *ibid.*, p. 189.

³ — Au couvent dominicain de Montpellier, par exemple, sur cent religieux, il n'en restait plus que trois !

⁴ — Pour cette partie, nous nous sommes inspirés de l'ouvrage du père MORTIER O.P., *Histoire des Maîtres généraux de l'Ordre des Frères Prêcheurs*, Paris, Picard et fils, 1909, t. IV, p. 626-648 : le chapitre intitulé : « Le mouvement du rosaire au XV^e siècle ».

sainte Mère de Dieu lui apparut plusieurs fois avec son Fils ; l'un et l'autre lui recommandèrent, au nom de la Passion douloureuse, et afin de conjurer les effets de la colère divine, de prêcher le psautier¹ ; et cela à cause des difficultés et maux inexprimables qui allaient fondre sur l'Église de Dieu, sur les Ordres religieux et sur le monde. En ces temps périlleux et pleins d'angoisses, suprême épreuve de la Chrétienté, Marie voulait, par son psautier, renouveler la face de la terre et ramener les hommes à l'observation de la loi divine² ». Au moment où ces lignes étaient écrites dans un opuscule en allemand, Luther naissait. Quand elles furent livrées à l'impression, il avait une dizaine d'années.

Religieux du couvent de Lille, le bienheureux Alain de la Roche se mit donc à enseigner, dans ses prédications, à prier la sainte Vierge en récitant des *Ave Maria* et en méditant les mystères de la foi³. C'était le Rosaire, formé de 150 *Ave*, eux-mêmes groupés en dizaines séparées par des *Pater*. Il faut noter que le bienheureux ne se limitait pas aux mystères joyeux, douloureux et glorieux de la vie du Christ. Les sujets qu'il invitait à contempler étaient comme une revue affectueuse, selon les besoins et la dévotion de chacun, de tout ce qui est de la religion : à côté des trois séries de mystères, les fidèles pouvaient méditer sur les sept sacrements, sur les gloires et les béatitudes de la cour céleste, ou encore sur tout autre sujet. Cette dévotion avait une grande liberté. Il est permis de garder cette liberté aujourd'hui encore dans la méditation privée du Rosaire⁴.

Mais l'œuvre personnelle d'Alain de la Roche fut sans contredit la restauration de la Confrérie du psautier de la bienheureuse Vierge. Du vivant de saint Dominique existaient déjà des associations de fidèles se groupant pour prier le chapelet. C'est pourquoi saint Dominique est considéré comme le fondateur de la Confrérie du

¹ — Il s'agit ici, bien sûr, du Rosaire ou psautier de Marie.

² — Cité par le père DANZAS O.P., *ibid.*, p. 343. A la page 415, l'auteur note qu'Alain de la Roche fait remonter à saint Dominique la division générale entre mystères joyeux, douloureux et glorieux. Mais c'est au bienheureux Alain qu'on attribue la fixation définitive des 15 mystères que nous connaissons aujourd'hui (père PETITOT O.P., *ibid.*, p. 188).

³ — Il faut savoir qu'un écrit attribué par erreur, par le père Coppenstein O.P., au bienheureux Alain de la Roche, mais totalement apocryphe, l'*Alanus redivivus*, a jeté la plus grande confusion, d'où le déchainement hâtif de la critique moderne envers Alain, accusé de falsification, car cet écrit invente à profusion toutes sortes d'histoires sur la donation du Rosaire à saint Dominique. (Père Danzas, *ibid.*, p. 345-346.)

D'autre part, à propos des nombreuses apparitions de Notre-Dame dont parle le bienheureux dans ses écrits authentiques, le père Esser, de la congrégation de l'Index, a signalé que les révélations dont fait état Alain de la Roche ne doivent pas se prendre au sens strict de visions corporelles ou d'apparitions, mais plutôt au sens d'inspirations, de visions intellectuelles. Ce jugement du père Esser est signalé par le père MORTIER O.P. dans son *Histoire des Maîtres généraux de l'Ordre des Frères Prêcheurs*, déjà cité, t. IV, à la page 635. Le *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, dans son article sur le bienheureux Alain de la Roche, se range à la même conclusion. Pareille constatation a d'ailleurs été faite à propos de la vie d'autres saints. « Lorsqu'il s'agit de l'âme, comprendre et voir sont une seule et même chose » dit saint Jean de la Croix (*La Montée du Carmel*, L 2, ch. 21).

⁴ — Il faut cependant noter qu'en 1726, la congrégation des Indulgences a fixé qu'on ne gagnerait pas les indulgences si l'on méditait sur d'autres vérités que les mystères de la vie, de la passion et de la résurrection de Notre-Seigneur.

Si des mystères de Notre-Seigneur sont requis, ce ne sont cependant pas obligatoirement les quinze mystères traditionnels. Le père CALMEL O.P., par exemple, dans sa brochure *Le Rosaire de Notre-Dame*, éditée par Dominique Martin Morin en 1976, propose à notre méditation et contemplation, outre les mystères habituels, la vie cachée de Jésus à Nazareth ou les noces de Cana.

Rosaire ¹. En quoi va donc consister cette restauration ? L'apport d'Alain de la Roche fut double.

Tout d'abord, il considérait le Rosaire comme le psautier de la sainte Vierge. Les prêtres récitant chaque semaine dans le bréviaire 150 psaumes, le Rosaire devient le bréviaire des fidèles avec ses 150 *Ave Maria* récités chaque semaine.

Ensuite, il groupe les fidèles en confréries calquées sur les confréries de métiers. Dans l'esprit d'Alain de la Roche, la confrérie du Rosaire était une corporation de prière, comme il y avait des corporations de métiers ; à la différence que ces corporations de prière étaient universelles, ne se limitaient pas à une province, un royaume, mais devaient s'étendre au monde entier, relier entre eux tous les confrères de la Chrétienté.

S'inscrire dans une confrérie du Rosaire, c'était se rendre participant de toutes les prières des confrères du monde entier. Celui qui disait ses *Ave Maria* seul dans sa chambre, priait en union avec tous les confrères et pour tous. C'est là l'œuvre capitale du génie surnaturel d'Alain de la Roche. Il ajoute même que chaque membre d'une confrérie participe à toutes les œuvres de piété, à tous les mérites des autres membres, même par mode de satisfaction expiatoire. Au second article des statuts des confréries, Alain de la Roche écrit : « La chose capitale de cette Fraternité, c'est que toutes les œuvres d'un confrère et tous les mérites de chacun sont un bien commun à tous les membres de la Fraternité ». Et l'un de ses disciples, Michel François de Lille, écrit dans le même sens, par manière de commentaire : « Parce que les prières ou toute œuvre pie, ne peuvent être utiles aux autres par mode de satisfaction, si ce n'est par un acte de volonté de celui qui les fait, chacun de ceux qui récitent le psautier de la Vierge doit diriger son intention, soit par un acte chaque fois répété, soit de manière habituelle, en faveur de tous les confrères », vivants et défunts.

Cette chaîne universelle de prière eut un succès considérable dans le peuple chrétien qui l'accueillit avec grand enthousiasme. Elle allait rapidement couvrir en un réseau serré tous les pays de la Chrétienté pour les protéger comme un bouclier.

La première confrérie du Rosaire de ce type, fut fondée à Douai en 1470. Elle fut l'aînée d'une innombrable famille.

L'engouement pour cette dévotion fit que certains commencèrent même à réciter le psautier de la Vierge quotidiennement.

Mais le bienheureux Alain de la Roche mourait en 1475, cinq années seulement après la fondation de la première confrérie. C'est un autre dominicain, frère Jacques Sprenger, prieur du monastère de Cologne et maître en théologie, qui allait propager l'œuvre à peine née. Alain de la Roche avait prêché le psautier de la Vierge dans les Flandres, en Hollande et en Bretagne. Jacques Sprenger va le prêcher en Allemagne, et surtout obtiendra la première approbation pontificale, le 10 mars 1476, en la personne du légat du Saint-Siège, Alexandre, déjà cité, pour la confrérie de Cologne. Le Rosaire venait d'obtenir pour cette ville une paix inespérée avec Charles le Téméraire.

Et le 30 septembre 1478, l'évêque de Sebenico approuvait solennellement et

¹ — Elles étaient appelées à l'époque *confréries de la Sainte Vierge* (DTC, art. « Rosaire », col. 2909).

chaleureusement la confrérie de Lille. Dès lors commença au couvent de Lille cette dévotion extraordinaire qui en fera à travers les siècles et jusqu'au funeste concile Vatican II, un des foyers les plus ardents de la propagation du Rosaire.

Grâce à l'action conjuguée de Jacques Sprenger et de l'évêque de Dôle, frère Jean Tullensis O.P., le pape Sixte IV donnait une approbation solennelle de la dévotion dans la bulle *Ea qua ex fidelium* le 8 mai 1479. C'est le premier texte papal en faveur du Rosaire. D'autres textes et l'attribution de nombreuses indulgences manifesteront au cours des siècles les encouragements du Saint-Siège à l'égard des confréries du Rosaire.

La méthode d'Alain de la Roche fut également adoptée par l'Ordre dominicain avec enthousiasme, devint son patrimoine et l'une des composantes inséparables de sa prédication. Le premier mot qui concerne le Rosaire dans les Actes des chapitres généraux de l'Ordre des Frères Prêcheurs date de 1484, au chapitre de Rome, sous le Maître général Barthélémy Connazio, neuf ans après la mort d'Alain de la Roche. Il ne faut cependant pas chercher de décret autorisant le Rosaire en tant que tel, d'une manière générale, dans l'Ordre dominicain et dans sa prédication. Ce que l'on trouvera, ce sont des décisions ponctuelles autorisant et encourageant cette prédication dans tel cas précis. Ainsi, le premier acte d'autorité sur cette question est-il la faculté accordée par Maître Torriani, le 28 octobre 1488 à frère Nicolas de Mantoue, d'inscrire toute personne qu'il voudra dans la confrérie du Rosaire. D'autres autorisations de ce genre ne cesseront plus dès lors, et l'Ordre dominicain recevra même des papes le privilège unique d'instituer les confréries du Rosaire et d'y agréger des membres. Bien entendu, si les dominicains furent les artisans privilégiés de la propagation du Rosaire, tous les Ordres religieux sans exception et tous les prêtres fervents embrassèrent sans hésiter cette prière à Marie pour la répandre autour d'eux.

Nouveaux développements

Le cours des siècles ne devait pas ralentir le zèle des dévots du Rosaire.

- *Le père Timothée Ricci et le Rosaire perpétuel*

Au XVII^e siècle, en 1634, le père Timothée Ricci (1579-1643)¹, dominicain italien, fondait *Le Rosaire perpétuel* à Bologne. Le but était que le Rosaire soit récité de jour et de nuit toutes les heures de l'année. C'était très accessible aux fidèles, puisqu'il s'agissait de s'engager seulement une heure par an, pendant laquelle on récitait un Rosaire entier. On se rendait au couvent dominicain et l'on tirait au sort, dans une cassette en bois, l'heure du jour ou de la nuit qui serait attribuée. Le succès fut encore une fois considérable. Rien qu'à Bologne, la cassette dut être renouvelée seize fois, et le pape Urbain VIII se fit

¹ — Son ardeur était si grande à prêcher le rosaire, qu'on l'appelait « le nouvel Alain de notre siècle ». La dévotion qu'il suscita pour le chapelet de la Mère de Dieu fut telle que de nombreux miracles furent obtenus à la prière du rosaire dans plusieurs villes d'Italie, ainsi Milan et Bologne délivrées de la peste.

apporter une cassette au Vatican pour tirer son heure au sort. Il fut fidèle jusqu'à la mort à cette obligation volontaire. L'heure qu'il avait tirée au sort était pourtant de 23 heures à minuit. *Le Rosaire perpétuel* se répandit très vite dans toute la Chrétienté, et fut enrichi d'indulgences par les papes.

Anéanti par la Révolution française, *Le Rosaire perpétuel* sera restauré en France par le père Chardon O.P., de la province de Lyon, l'année même des apparitions de Notre-Dame à Lourdes. Il lui donna une organisation très précise, dont Pie IX fera l'éloge dans le bref *Postquam Deo monente* du 12 avril 1867. Les papes suivants n'ont cessé de louer cette œuvre.

• *Saint Louis-Marie Grignon de Montfort*

Mais il faut revenir un peu en arrière. L'élan donné par Alain de la Roche et Jacques Sprenger pour la dévotion au Rosaire fut brisé par le protestantisme puis par le jansénisme. De nombreux îlots de résistance gardèrent la dévotion, mais il fallut un saint Louis-Marie Grignon de Montfort (1673-1716) pour rallumer de nouveau la flamme.

La grâce mariale de saint Louis-Marie le conduisit à s'affilier à l'Ordre des Prêcheurs en entrant dans le Tiers-Ordre. Cela lui permettait d'établir des confréries du Rosaire, ce qu'il demanda au Maître des dominicains.

Son ouvrage *Le secret admirable du très saint Rosaire*¹ montre que saint Louis-Marie a largement puisé dans la tradition dominicaine. Le saint s'y inspire beaucoup des écrits d'un disciple du bienheureux Alain de la Roche, le dominicain Antonin Thomas², dans son ouvrage *Rosier mystique de la sainte Vierge, ou le très sacré Rosaire inventé par saint Dominique*, imprimé à Rennes en 1698. Saint Louis-Marie en reproduisit de larges extraits, ce qui retarda l'impression du *Secret admirable*, car on hésitait à éditer sous le couvert du bienheureux de Montfort ce qui était en partie le travail d'un autre³. Saint Louis-Marie ne s'était pas cependant contenté de recopier. Il avait ajouté son génie propre et incomparable.

Pour rendre plus accessibles au peuple ignorant et superficiel les mystères de Jésus et de Marie, le saint construisit aussi des calvaires comme à Pontchâteau, et pour ses processions confectionna des bannières représentant les mystères, comme à Saint-Donatien. Dans ses confréries du Rosaire, il enrôla plus de cent mille personnes. Par son zèle, et celui des Missionnaires de la Compagnie de Marie qu'il avait fondés, il rechristianisa tout l'Ouest de la France et permit la résistance admirable de cette région à la Révolution française.

C'est saint Louis-Marie qui ajouta au Rosaire, en introduction, le *Credo*, le *Pater*, et les trois *Ave*⁴, qui ne font pas partie de la tradition dominicaine et donc ne sont pas requis pour gagner les indulgences attachées au Rosaire. Cette introduction montfortaine

1 — Toujours disponible aux éditions du Seuil, à Paris.

2 — Le père Antonin Thomas O.P. n'était cependant pas un disciple direct du bienheureux Alain de la Roche. Il avait connu ses écrits par le père Coppenstein O.P. dont nous avons parlé plus haut.

3 — Père POUPON O.P., *Le saint Rosaire*, publié en 1951 sans nom d'éditeur, note 1, p. 21.

4 — Père POUPON O.P., *ibid.*, note 1, p. 24.

s'est cependant généralisée au cours des temps.

• *La vénérable Marie-Pauline Jaricot et le Rosaire vivant*

Au XIX^e siècle, c'est une laïque, Marie-Pauline Jaricot (1799-1862), membre du Tiers-Ordre dominicain, qui fonde *Le Rosaire vivant* à Lyon en 1826. La grande pensée de Marie-Pauline Jaricot, après le désastre spirituel causé par la Révolution française, a été une pensée d'apostolat universel par la prière, le sacrifice et l'action, pour donner la lumière de l'Évangile et la grâce de la rédemption aux foules qui ne les ont pas encore reçues, ou les rendre à celles qui les ont perdues. Telle est la pensée qui a conduit Marie-Pauline Jaricot pour les deux œuvres que la Providence lui a permis de fonder : la *Propagation de la foi* (pour aider les missions) et le *Rosaire vivant* (pour les terres de vieille Chrétienté dévastées par la Révolution) ¹.

« En 1826, trop généralement, écrit-elle, cette belle dévotion (du Rosaire) était laissée aux dévotes de profession, encore à condition qu'elles fussent vieilles ou n'eussent rien à faire : ce qui était un préjugé très faux, mais malheureusement existant partout [...] L'important était de faire agréer le Rosaire à la masse ². »

Comment va-t-elle s'y prendre ? Il y a dans le Rosaire quinze dizaines d'*Ave*. Il s'agit donc de trouver quinze associés, dont chacun s'engagera : 1) à réciter une dizaine de chapelet par jour ; 2) à méditer cette dizaine selon le mystère qui lui a été échu chaque mois par tirage au sort.

Ce Rosaire est *vivant* en ce que les quinze associés qui récitent chacun une dizaine quotidienne sont liés invisiblement, mais bien réellement, pour dire un Rosaire à eux tous. C'est le Rosaire *horizontal*. Et chacun d'eux, en quinze jours, médite un Rosaire entier : c'est le Rosaire *vertical*.

Eprouvée par la croix dans ses débuts comme beaucoup de bonnes œuvres, l'œuvre du *Rosaire vivant* eut – comme aussi la *Propagation de la foi* et l'œuvre des bons livres – un succès éclatant. Dès 1831, le *Rosaire vivant* avait même déjà franchi les frontières, et s'était répandu en Italie, Suisse, Belgique, Angleterre, jusqu'en Amérique et en Asie. En 1834, l'œuvre compte un million d'adhérents en France.

Quant aux approbations ecclésiastiques, c'est le pape Grégoire XVI qui approuva *Le Rosaire vivant* dès 1832. Et le 17 août 1877, le pape Pie IX le met sous la juridiction immédiate du Maître de l'Ordre des Prêcheurs par le bref *Quod jure hereditario*.

Enrichi d'indulgences ³, le *Rosaire vivant* est comme le noviciat de la *Confrérie du Rosaire*, finissant par y conduire tout naturellement ses membres. On peut le répandre dans tous les milieux, et particulièrement chez les enfants (en initiation au chapelet) et les

¹ — Il faut noter qu'en bonne fille spirituelle de saint Dominique, Marie-Pauline Jaricot suscita en même temps une campagne pour répandre les bons livres, afin d'instruire le peuple et de lutter contre les erreurs.

² — Mgr CRISTIANI, *Marie-Pauline Jaricot*, Lyon, Éd. du Chalet, 1961, p. 48.

³ — On gagne les indulgences dès que la quinzaine est complète. On ne les perd pas si l'un ou l'autre des associés ne s'acquitte pas de son obligation.

personnes isolées (militaires par exemple) à qui il apporte un grand soutien spirituel ¹.

• *Notre-Dame de Fatima*

Il nous faut maintenant évoquer l'apothéose de la révélation du Rosaire, qui eut lieu à Fatima le 13 octobre 1917 ². Ce jour-là, la Vierge Marie s'est présentée sous le vocable de Notre-Dame du Rosaire. Et pendant que l'immense foule des pèlerins et des curieux assistait au miracle du soleil, les trois petits voyants étaient gratifiés d'une vision représentant les trois séries des mystères du Rosaire :

- pour illustrer les mystères joyeux, parut d'abord la sainte Famille : l'Enfant-Jésus bénissant le monde, entouré de Notre-Dame et de saint Joseph ;
- puis vint une autre scène : Notre-Dame des Douleurs, avec à côté d'elle Notre-Seigneur portant le manteau de pourpre dont les soldats le revêtirent le Vendredi saint ;
- enfin, pour illustrer les mystères glorieux, Notre-Dame tenant dans sa main le scapulaire du Mont-Carmel.

En ce jour, la Vierge Marie demanda une fois de plus la récitation quotidienne du chapelet, ainsi qu'elle l'avait fait avec une insistance impressionnante à chacune de ses apparitions (n'oublions pas qu'à Lourdes, en préparation, elle avait enseigné à Bernadette *comment* bien réciter son chapelet, sans précipitation) :

- 13 mai 1917 : « Récitez le chapelet tous les jours. »
- 13 juin : « Je veux [...] que vous disiez le chapelet tous les jours. »
- 13 juillet : « Je veux [...] que vous continuiez à réciter le chapelet tous les jours. »
- 19 août : « Je veux que vous continuiez à réciter le chapelet tous les jours. »
- 13 septembre : « Continuez à dire le chapelet. »
- 13 octobre : « Je suis Notre-Dame du Rosaire. [...] Que l'on continue toujours à réciter le chapelet tous les jours. »

Quelques années plus tard, le 10 décembre 1925, au couvent de Pontevedra en Espagne, la Vierge Marie vint demander à sœur Lucie de rendre publique et de répandre la dévotion des cinq premiers samedis du mois ³. Il s'agit, pendant cinq mois, le premier samedi, de réciter un chapelet, de méditer sur les quinze mystères du Rosaire pendant un quart d'heure ⁴, de se confesser et de communier, tout cela en esprit de réparation des

¹ — *La Croisade du Rosaire*, dont s'occupe la Fraternité Saint-Pie X, s'inspire tout-à-fait de l'œuvre de Marie-Pauline Jaricot. L'aumônier en est M. l'abbé Bertrand Labouche, prieuré Notre-Dame de Fatima, 3 rue Charles Barbelet, 51360 Prunay.

² — On peut se reporter à l'ouvrage du frère MICHEL DE LA TRINITE, *Toute la vérité sur Fatima*, éditions CRC, t. 1, p. 302-303.

³ — Il y a cinq samedis parce qu'il y a cinq espèces d'offenses et de blasphèmes proférés contre le Cœur de Marie : les blasphèmes contre l'Immaculée Conception, contre sa virginité, contre sa maternité divine (refusant en même temps de la reconnaître comme Mère des hommes), les blasphèmes de ceux qui cherchent à mettre publiquement dans le cœur des enfants l'indifférence ou le mépris ou même la haine à l'égard de cette Mère immaculée, et enfin les offenses de ceux qui l'outragent directement dans ses saintes images (réponse de Notre-Seigneur à sœur Lucie les 29 et 30 mai 1930).

⁴ — Cela peut être un ou plusieurs mystères au choix. On peut être étonné, à première vue, de voir que Notre-Dame demande une méditation en plus du chapelet. C'est qu'elle ne veut pas que nos chapelets soient une

outrages faits au Cœur Immaculé de Marie. La confession peut être faite dans les huit jours et même au-delà. La communion peut être faite le dimanche en cas d'empêchement le samedi, constaté par un prêtre.

A Fatima, pour sauver le monde et l'Église, Notre-Dame est venue demander au pape de consacrer la Russie à son Cœur Immaculé en union avec les évêques du monde entier, ce qui n'a toujours pas été fait ¹. Aux fidèles, la Vierge Marie est venue demander cette pratique des cinq premiers samedis. Dans cette pratique des derniers temps destinée à procurer le triomphe du Cœur Immaculé de Marie et du Sacré-Cœur de Jésus, on retrouve le chapelet et la méditation des mystères, c'est dire l'actualité pressante de cette dévotion dont sœur Lucie de Fatima écrira : « La très sainte Vierge [...] a dit, aussi bien à mes cousins qu'à moi-même, que Dieu donnait les deux derniers remèdes au monde : le saint Rosaire et la dévotion au Cœur Immaculé de Marie, et ceux-ci étant les deux derniers remèdes, cela signifie qu'il n'y en aura pas d'autres ². »

Le sceau du magistère

Nous avons signalé la première bulle papale en faveur des confréries du Rosaire : la bulle *Ea qua ex fidelium* du 8 mai 1479, écrite par le pape Sixte IV. D'autres suivront au cours des siècles, très nombreuses, accompagnées d'indulgences pour les membres des Confréries du Rosaire, du Rosaire perpétuel ou du Rosaire vivant.

Les papes ne se contentèrent pas de manifester par écrit leur approbation et leurs encouragements. Eux-mêmes prirent l'initiative de recourir au Rosaire et d'appeler à l'aide les confréries en des circonstances où l'Église et la Chrétienté étaient gravement menacées. Ainsi le pape saint Pie V fit processionner les confréries du Rosaire dans toutes les villes de la catholicité pour obtenir la victoire des armées chrétiennes sur l'Islam, victoire qui de fait eut lieu à Lépante.

Mais si l'on regarde quel pape a le plus développé la doctrine de l'Église sur le Rosaire, c'est assurément le pape Léon XIII. Durant son long pontificat (1878 – 1903), Léon XIII a écrit 12 encycliques sur le Rosaire, sans compter plusieurs lettres et bref. C'est un fait unique dans l'histoire de l'Église, qu'un pape ait écrit tant d'encycliques sur un même sujet.

Voyant les forces anti-chrétiennes monter à l'assaut de l'Église et détruire tout ce qui restait de la catholicité, le pape voulut répondre en mobilisant les forces de la prière. C'est lui qui décréta que le mois d'octobre serait le mois du Rosaire, et il demanda que pendant ce mois, dans les églises paroissiales, au moins un chapelet soit récité tous les

récitation mécanique. Cette méditation d'un quart d'heure familiarise les âmes avec la méditation des mystères, âme du chapelet, et les aidera ensuite à méditer et contempler pendant leur chapelet quotidien.

¹ — On peut se reporter ici à l'article très complet de M. l'abbé Fabrice Delestre paru dans *Le Sel de la terre* n° 32 : *Pourquoi ne pas obéir à la Mère de Dieu comme il faudrait ? Tentative de neutralisation de l'évènement salutaire le plus important du XX^e siècle* (p. 44-62).

² — Entretien avec le père Fuentes, en 1959 (*Messaggero del Cuore di Maria*, n° 8-9, août-septembre 1961).

jours devant le Saint-Sacrement exposé, suivi des litanies de la sainte Vierge¹. Et en général, tous les ans, au mois de septembre, le pape écrivait aux évêques du monde entier pour les exhorter à mobiliser les fidèles pour ces cérémonies.

On peut regretter que le gouvernement de Léon XIII n'ait pas toujours été à la hauteur de sa ferveur mariale, mais notre propos ici est surtout d'examiner la doctrine du Magistère de l'Église sur le Rosaire à travers les écrits du pape qui en a parlé le plus².

Préambule : justification du recours à Marie

Tout d'abord, dans sa première encyclique sur le Rosaire³, le pape rappelle qu'« éclairé par une lumière céleste, [saint Dominique] sut comprendre que nul remède ne pourrait être plus efficace [contre les malheurs de ce monde] que le retour de l'humanité à Jésus-Christ qui est la Voie, la Vérité et la Vie, retour obtenu grâce à la méditation fréquente de notre rédemption et au recours à cette médiatrice auprès de Dieu, la Vierge, à qui il a été donné de détruire toutes les hérésies. »

C'est sa fonction de médiatrice qui justifie notre recours à la Vierge Marie : « Qui oserait croire et déclarer excessive la confiance si grande que nous avons placée dans la protection et le secours de la Vierge ? » dit-il. « Il est bien sûr que le nom et le rôle de parfait conciliateur ne conviennent à nul autre qu'au Christ. [...] Mais, comme l'enseigne le Docteur angélique⁴, rien n'empêche que l'on donne en un certain sens le nom de médiateur entre Dieu et les hommes à quelques autres en tant qu'ils coopèrent à l'union de l'homme avec Dieu⁵. » A qui alors ce titre pouvait-il convenir mieux qu'à la très sainte Vierge Marie ? « Car il est impossible de concevoir quelqu'un qui, pour réconcilier les hommes avec Dieu, ait pu agir aussi efficacement qu'elle dans le passé ou le puisse jamais dans l'avenir » (*Fidentem piunque*). Dans le passé, c'est elle qui nous a donné le Sauveur et qui nous a rachetés avec lui au Calvaire. Dans le présent et l'avenir, « qui voit plus clairement dans le Verbe éternel nos angoisses et nos besoins ? qui, plus qu'elle, a reçu le pouvoir de toucher la divinité ? qui peut égaler les émotions de sa tendresse maternelle ? » Pour résumer cette doctrine de la médiation de Marie, disons avec le père Garrigou-Lagrange que « la très sainte Vierge Marie, d'une façon subordonnée à Notre-Seigneur, est médiatrice universelle pour tous les hommes, pour l'obtention et la distribution de toutes les grâces⁶ ».

Ayant donc pleinement justifié notre recours à Marie, le pape Léon XIII va

¹ — Lettre encyclique *Supremi apostolatus* du 1^{er} septembre 1883. Le décret portait seulement sur l'année 1883, mais, devant le succès de cette pratique, le pape demanda ensuite de continuer les années suivantes.

² — Nous lirons ici les textes du pape dans l'ouvrage *Léon XIII, Le Rosaire de Marie*, Paris, Cerf, 1933.

³ — *Supremi apostolatus*, déjà citée.

⁴ — Saint THOMAS D'AQUIN, *Somme théologique*, Troisième partie, question 26, articles 1 et 2.

⁵ — Lettre encyclique *Fidentem piunque*, du 20 septembre 1896.

⁶ — Père GARRIGOU-LAGRANGE O.P., *La Mère du Sauveur et notre vie intérieure*, 2^e partie, ch. 3, art. 1. Pour approfondir cette doctrine de la médiation de la Vierge Marie et de la nécessité où nous sommes de recourir à elle, on pourra se référer à l'ouvrage de saint Louis-Marie Grignion de Montfort, *Traité de la vraie dévotion à la sainte Vierge*, aux éditions du Seuil.

maintenant orienter sa doctrine dans deux directions :

— le Rosaire (après la sainte Messe et l'Office divin) est la prière la plus efficace pour obtenir notre conversion personnelle.

— le Rosaire est le plus puissant recours contre les ennemis du catholicisme.

Le Rosaire, puissant moyen de sanctification personnelle et de redressement social

Tout d'abord, les quinze mystères du Rosaire sont autant de modèles pour notre vie quotidienne .

« Les mystères joyeux, dit Léon XIII, sont [pour nous des] exemples [...] d'humilité, de patience dans le travail, de bienveillance envers le prochain, de conscience dans l'accomplissement des menus devoirs de la vie privée. Les mystères douloureux [nous enseignent] la patience dans les fatigues et les douleurs », nous apprennent que la croix est un trésor puisqu'elle nous obtient le Ciel et l'obtient pour notre prochain. Enfin, les mystères glorieux nous apprennent à nous détacher des biens de cette terre en nous « découvrant le bonheur que Dieu [...] a préparé pour ceux qui l'aiment ¹. »

Chaque moment de nos journées, chaque période de notre vie, peut donc trouver sa place dans l'un des mystères joyeux, douloureux ou glorieux de notre Rosaire, qui devient ainsi le compagnon de tous les jours. C'est toute notre vie qui peut devenir un Rosaire. Lorsque nous contemplons les exemples de Jésus, de Marie et de Joseph, nous y apprenons en effet comment doit se mener une vraie vie chrétienne, ainsi que le dit Léon XIII : « La contemplation des mystères enflamme les âmes à prendre la vertu pour but, et les incite à s'élancer sur les pas du Christ et de Marie ². »

Léon XIII fait d'ailleurs remarquer que les trois séries de mystères joyeux, douloureux et glorieux, sont le remède exact aux trois sortes de désordres qui affligent aujourd'hui nos sociétés : l'aversion pour la vie humble et laborieuse trouvera son remède dans la méditation des mystères joyeux, l'horreur de tout ce qui fait souffrir sera guérie par la méditation des mystères douloureux, et le matérialisme effréné trouvera son remède dans la méditation des mystères glorieux. Ainsi, le Rosaire peut étendre ses bienfaits non seulement aux individus, mais à la société tout entière ³.

Cependant, comme il est impossible d'imiter les vertus de Jésus et de Marie sans la grâce de Dieu, à la contemplation le Rosaire joint la prière de demande : ce sont les *Pater* et *Ave* que nous égrenons en contemplant les quinze tableaux évangéliques : les *Pater* qui sont la prière enseignée par Notre-Seigneur lui-même, et les *Ave* qui font intervenir la maternité de grâces de Notre-Dame. « Lorsque nous nous confions à Marie par la prière, [...] elle nous donne quelque chose du trésor de cette grâce dont elle reçut de Dieu, dès le principe, la pleine abondance. [...] Lorsque nous la saluons pleine de grâce par les pa-

¹ — Lettre encyclique *Latitiae sanctae*, du 8 septembre 1893.

² — Lettre encyclique *Magna Dei Matris*, du 7 septembre 1892.

³ — Lettre encyclique *Latitiae sanctae*, déjà citée.

roles de l'ange, et que nous tressons en couronne cette louange répétée, il est à peine possible de dire combien nous lui sommes agréables ¹. »

Cependant, le Rosaire n'est pas seulement un puissant moyen de sanctification, il est aussi le :

Grand recours de l'Église contre tous ses ennemis

Faisant allusion à la victoire de saint Dominique sur les Albigeois dans le Languedoc, le pape Léon XIII écrivait : « [Dominique] prévoyait, par la grâce divine, que cette dévotion, comme un puissant engin de guerre, mettrait en fuite les ennemis [de l'Église] et les obligerait à renoncer à leurs audaces et à leur folle impiété ². » Léon XIII parlait d'ailleurs souvent des victoires sur les cathares dans le Languedoc et sur l'Islam à Lépante, mais ce ne sont pas les seules victoires du Rosaire. C'est pourquoi le pape ajoutait : « Ce fut toujours le soin principal et solennel des catholiques de se réfugier sous l'égide de Marie et de s'en remettre à sa maternelle bonté dans les temps troublés et dans les circonstances périlleuses. [...] L'histoire ancienne et moderne, et les fastes les plus mémorables de l'Église, rappellent le souvenir des supplications publiques et privées à la Mère de Dieu, ainsi que les secours accordés par elle, et en maintes circonstances la paix et la tranquillité publiques obtenues par sa divine intervention. De là ces qualifications d'Auxiliaatrice, de Bienfaitrice, de Consolatrice des chrétiens, de Reine des armées, de dispensatrice de la victoire et de la paix, dont on l'a saluée ³. » C'est pourquoi le pape ne cessait d'exhorter les évêques à répandre dans le peuple chrétien la prière du Rosaire parce qu'aujourd'hui, disait-il, « les remèdes humains sont insuffisants à nos maux ⁴ ».

Conditions d'efficacité

Nous voulons ici nous arrêter à deux conseils sur lesquels le pape Léon XIII revient souvent :

- réciter le Rosaire à plusieurs,
- le réciter avec persévérance.

Dans son encyclique du 20 septembre 1896 ⁵, le pape donne deux motifs expliquant la plus grande efficacité de la prière en commun.

Tout d'abord, il y a la promesse de Notre-Seigneur lui-même : « Si deux d'entre vous s'accordent sur la terre pour demander une chose quelconque, ils l'obtiendront de mon Père pour cette raison que là où deux ou trois sont réunis en mon nom, je suis au

¹ — Lettre encyclique *Magna Dei Matris*, déjà citée.

² — Lettre encyclique *Supremi apostolatus*, déjà citée.

³ — Lettre encyclique *Supremi apostolatus*, déjà citée.

⁴ — Lettre encyclique *Quonquam pluries*, du 5 août 1889, sur le patronage de saint Joseph et de la très Sainte Vierge.

⁵ — *Fidentem piumque*, déjà citée.

milieu d'eux » (Mt 18, 19-20).

Le second motif se tire de saint Thomas d'Aquin : « Il est impossible, dit-il, que les prières d'une multitude ne soient pas exaucées si ces nombreuses prières n'en forment qu'une seule ¹. »

Léon XIII commente en ajoutant : « Les prières faites en public l'emportent beaucoup sur les prières privées et ont une puissance [...] beaucoup plus grande ; c'est pourquoi la Confrérie du saint Rosaire a reçu [...] le titre de milice priante enrôlée par le patriarche Dominique sous l'étendard de la divine Mère. [...] De fait, continue le pape, le Rosaire de Marie relie tous ceux qui demandent à être admis dans cette [...] association, par un lien commun, ainsi que des frères ou des compagnons d'armes. Il en résulte une armée très puissante qui, pour repousser les assauts des ennemis intérieurs ou extérieurs, est régulièrement instruite et organisée. Les membres de cette pieuse institution ont le droit de s'appliquer ces paroles de saint Cyprien : Nous avons une prière publique et commune, et quand nous prions, ce n'est pas pour un seul, mais pour tout le peuple, car tous nous ne faisons qu'un ². »

C'est cette manière de prier en groupe qui a obtenu les grandes victoires du Rosaire.

Mais le pape insiste aussi sur une seconde qualité de notre prière : la persévérance : « Il y a des chrétiens qui comprennent sans doute très bien tout ce que nous venons de rappeler [sur la prière du Rosaire], mais rien de ce qu'on espérait n'a encore été obtenu jusqu'à ce jour, ni surtout la paix ou la tranquillité de l'Église. Les temps leur paraissent peut-être même devenir plus durs et plus troubles ; alors, comme s'ils étaient las et perdaient confiance, ils laissent se relâcher leur régularité et leur affection pour la prière ³. » Eh bien, continue Léon XIII, « il est injuste, il est impie de vouloir fixer à Dieu un délai pour nous secourir, et une manière de le faire ». A ce découragement, le pape donne pour cause notre manque d'esprit surnaturel, notre manque de foi, notre courte vue. Il faut raisonner autrement, dit-il, et il explique comment nous devons considérer les choses : « Actuellement, l'intelligence de l'homme est incapable de pénétrer la profondeur des desseins de la divine Providence ; mais un jour viendra où Dieu lui-même, dans sa bonté, nous montrera à découvert les causes et les conséquences des événements. Alors apparaîtra clairement combien l'office de la prière aura eu d'efficacité à l'égard du salut. [...] Alors, on verra que c'est grâce à la prière que tant de chrétiens, au milieu de la corruption si grande d'un monde dépravé, auront su se garder purs [...] de toute souillure du corps et de l'esprit, menant à bien leur sanctification dans la crainte de Dieu ; que les uns, au moment où ils étaient sur le point de céder à des tentations honteuses, se seront brusquement retenus et auront tiré du danger et de la tentation elle-même d'heureux progrès spirituels ; que les autres, tombés dans le péché, auront senti dans leur cœur une bonne inspiration qui les aura fait se relever et se jeter entre les bras du Bon Dieu. Que tous donc méditent en eux-mêmes là-dessus. Nous les adjurons avec les plus vives

¹ — Commentaire du chapitre 18 de saint Matthieu cité ci-dessus.

² — Lettre encyclique *Augustissima Virginis Mariae*, du 12 septembre 1897.

³ — Lettre encyclique *Octobri mense*, du 22 septembre 1891.

instances de ne pas céder aux ruses (du démon), [...] et de ne pas se relâcher sous quelque prétexte que ce soit de leur ardeur à la prière ¹. »

C'est une illustration de ces paroles de Notre-Seigneur : « Le Fils de l'homme, lorsqu'il reviendra, trouvera-t-il la foi sur la terre ? » (Lc 18, 8) ; « Celui qui aura persévéré jusqu'à la fin, celui-là sera sauvé » (Mt 10, 22).

Le Rosaire et la famille : paroles du pape Pie XII

A cet enseignement du pape Léon XIII, nous voulons ajouter les encouragements du pape Pie XII à réciter le chapelet en famille, car si la prière en groupe est si puissante, il y a un groupement privilégié dans la société chrétienne, c'est la famille ² :

Venus à Rome pour demander la bénédiction du Père commun des fidèles sur vos nouveaux foyers, il faudrait, bien aimés fils et filles, que vous remportiez également une dévotion accrue envers le Rosaire de la Vierge Marie, à laquelle est consacré ce mois d'octobre. [...]

Rosaire des jeunes époux, que vous récitez côte à côte à l'aurore de votre nouvelle famille, en face de la vie qui s'ouvre avec ses joyeux présages, mais aussi avec ses mystères et ses responsabilités. Il est si doux, dans la joie de ces premiers jours de pleine intimité, de mettre ainsi ses espérances et ses projets d'avenir sous la protection de la Vierge toute pure et toute puissante, de la Mère d'amour et de miséricorde, dont les joies, les douleurs et les gloires repassent devant les yeux de votre âme au rythme des dizaines d'*Ave Maria*, évocation des exemples de la plus sainte des familles.

Rosaire des enfants, Rosaire des petits qui tiennent les grains du chapelet entre leurs doigts mignons encore malhabiles, et qui lentement répètent, avec application et effort, mais déjà avec amour, les *Pater* et *Ave* que la patience de leur mère leur a enseignés ; ils se trompent, il est vrai, et parfois ils hésitent, ils confondent ; mais il y a dans le regard qu'ils attachent sur l'image de Marie, de celle en qui ils savent déjà reconnaître leur Mère du Ciel, une candeur si pleine de confiance ! Ce sera ensuite le chapelet de la première communion, qui aura sa place bien à lui dans les souvenirs de ce grand jour ; beau souvenir, à condition cependant de rester ce qu'il doit être, non pas un vain objet de luxe, mais un instrument qui aide à prier et qui évoque la pensée de Marie.

Rosaire de la jeune fille déjà grande, joyeuse et sereine, mais sérieuse en même temps et soucieuse de l'avenir. Elle confie à Marie, la Vierge immaculée prudente et douce, les aspirations de dévouement qu'elle éprouve en son cœur ; elle prie pour celui qu'elle ne connaît pas encore, mais que Dieu connaît et que la Providence lui destine et qu'elle voudrait savoir pareil à elle-même, chrétien fervent et

¹ — Lettre encyclique *Octobri mense*, déjà citée.

² — Nous extrayons ce texte de Pie XII du très bel ouvrage : *Pie XII. Le mariage chrétien*, éditions Clovis, 1998, chapitre VIII : « Le chapelet en famille », discours du 8 octobre 1941 à l'occasion d'un pèlerinage de jeunes époux à Rome.

généreux ¹. Ce chapelet qu'elle aime tant à réciter le dimanche avec ses compagnes, elle devra peut-être la semaine le dire durant les travaux du ménage, aux côtés de sa mère, entre les heures de travail au bureau ou, à la campagne, lorsqu'elle aura le loisir de se rendre à la chapelle voisine.

Rosaire du jeune homme, apprenti, étudiant ou agriculteur, qui se prépare par un travail courageux à gagner un jour son pain et celui des siens ; chapelet qu'il garde précieusement sur soi, comme une protection de cette pureté qu'il veut porter intacte à l'autel de ses noces ; chapelet qu'il récite sans respect humain dans les loisirs favorables au recueillement et à la prière ; Rosaire qui l'accompagne sous l'uniforme du soldat, au milieu des fatigues et des périls de la guerre ; Rosaire qu'il serrera une dernière fois le jour peut-être où la patrie lui demandera le suprême sacrifice, et que ses compagnons d'armes découvriront avec émotion entre ses doigts glacés et couverts de sang.

Rosaire de la mère de famille, chapelet de l'ouvrière ou de la paysanne, simple et solide, usé par les ans, qu'elle ne pourra prendre en main que le soir peut-être, alors que, bien fatiguée de sa journée, elle trouvera encore dans sa foi et son amour la force de le réciter en luttant contre le sommeil, pour tous les siens, pour ceux surtout qui sont le plus exposés aux dangers de l'âme ou du corps, peut-être tentés ou affligés, ou qu'avec tristesse elle voit s'éloigner de Dieu. Rosaire de la grande dame, plus riche peut-être, mais souvent accablée de préoccupations et d'angoisses plus lourdes encore.

Rosaire du père de famille, de l'homme de travail et d'énergie qui ne manque jamais d'emporter son chapelet avec son stylo et son calepin ; qui grand professeur, ingénieur renommé, clinicien célèbre, avocat éloquent, artiste de génie, agronome expert, ne rougit point de réciter son chapelet avec une dévote simplicité durant les brefs instants qu'il arrache à la tyrannie du travail professionnel pour aller retremper son âme de chrétien dans la paix d'une église, au pied du tabernacle.

Rosaire des vieux. Vieille grand-mère qui égrène, infatigable, son chapelet dans ses doigts engourdis, au fond de l'église, aussi longtemps qu'elle s'y peut traîner sur ses jambes raidies, ou durant les longues heures d'immobilité forcée dans le fauteuil, au coin du feu. Vieille tante qui a consacré toutes ses forces au bien de la famille et qui, maintenant qu'approche le terme d'une vie toute dépensée en bonnes œuvres, fait alterner, inépuisable de dévouement, les petits services qu'elle trouve encore le moyen de rendre, avec des dizaines et des dizaines d'*Ave* qu'elle dit sans relâche sur son chapelet.

Rosaire du mourant, serré aux heures suprêmes comme un dernier appui entre ses mains tremblantes, alors qu'autour de lui les siens le récitent à voix basse ; chapelet qui restera sur sa poitrine avec le crucifix, témoin de sa confiance en la miséricorde de Dieu et en l'intercession de la Vierge, de cette confiance dont était rempli ce cœur qui a fini de battre.

Rosaire, enfin, de la famille tout entière, Rosaire que tous récitent en commun, petits et grands ; qui réunit le soir aux pieds de Marie ceux que le travail de la

¹ — Dans ce discours, le Saint-Père a principalement en vue la famille, il ne peut donc tout dire. Mais bien sûr il y a aussi la jeune fille qui se sent appelée par Dieu, et qui prie pour cette vocation qu'elle sent germer en elle.

journée avait dispersés ; qui les unit, ravivant les souvenirs dans une fervente prière, aux absents et aux disparus ; qui consacre ainsi le lien qui les rassemble tous sous l'égide maternelle de la Vierge immaculée, Reine du saint Rosaire.

A Lourdes [...] Marie a voulu montrer par d'innombrables faveurs à quel point cette prière lui est chère. Elle y invitait sa confidente Bernadette, elle accompagnait les *Ave* de l'enfant, elle égrenait avec elle lentement son chapelet, brillant comme les roses d'or qui éclataient à ses pieds. Répondez, chers jeunes époux, répondez à ces invitations de votre Mère du Ciel ; assurez à son Rosaire une place d'honneur dans les prières de vos nouvelles familles.

*

Dans un prochain numéro du *Sel de la terre*, nous parlerons des victoires du Rosaire au cours des siècles, et de la manière de prier avec le chapelet.

En attendant, nous ne pouvons que vous recommander de vous inscrire à *la confrérie du Rosaire*.

L'appartenance à cette confrérie procure trois sortes d'avantages :

- un amour croissant et une protection toute spéciale de Notre-Dame,
- une riche participation aux biens spirituels de tous,
- de nombreuses et précieuses indulgences.

L'inscription à la confrérie du Rosaire est gratuite, selon la tradition de cette oeuvre.

Écrivez-nous à :

Couvent de la Haye-aux-Bonshommes – 49240 Avrillé, pour recevoir un ou plusieurs dépliants de présentation, selon votre désir.



LE SEL DE LA TERRE

Donner le goût de la sagesse chrétienne

*Revue trimestrielle
de formation catholique*



Maintenir et conserver la saveur du sel de la doctrine quand tout autour devient insipide par la suite de l'abandon de Dieu, c'est le défi que la revue s'impose par son nom même. Le *Sel de la terre* vous offre tous les trois mois des articles simples, diversifiés, adaptés et d'une sûreté doctrinale éprouvée afin de nourrir votre vie spirituelle.

- **Simple**, le *Sel de la terre* ne requiert de ses lecteurs **aucun niveau spécial de connaissance** ; il s'adresse à tout catholique qui veut approfondir sa foi.
- **Diversifié**, le *Sel de la terre* propose à tous une **formation catholique vraiment complète** : études doctrinales et apologétiques, spiritualité et Écriture sainte, histoire et arts de la civilisation chrétienne viennent tour à tour nourrir votre intelligence.
- **Adapté**, le *Sel de la terre* présente les vérités religieuses **les plus utiles** à notre temps et dénonce les erreurs qui menacent aujourd'hui les intelligences.
- **Traditionnel**, le *Sel de la terre* est publié sous la responsabilité d'une communauté dominicaine qui se place **sous le patronage de saint Thomas d'Aquin**, pour la sûreté de la doctrine et la clarté de l'expression.

Cet article vous a plu ?

Vous pouvez :

[Vous
abonner](#)

[Découvrir
notre site](#)

[Faire
un don](#)

Trouvez plus de 1000 articles en accès libre !